



PRESENTATION DE LA RANDONNEE PERMANENTE : OC/OIL N° 60

La bicyclette et la recherche linguistique ont toujours fait bon ménage. Le savant philologue Jules RONJAT, romaniste éminent, nous en a apporté la preuve éclatante. Pour déterminer exactement la frontière linguistique qui sépare, en France, les parlers d'Oïl des parlers d'Oc, il a mené, dans la première moitié du siècle, une enquête, commune par commune, fit à bicyclette, s'il vous plaît.

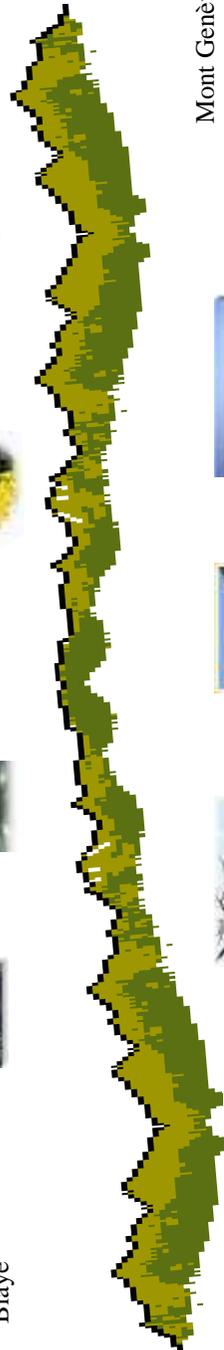
Nous avons pensé proposer aux amateurs de randonnées permanentes le parcours qui suit au plus près la limite délimitée par Jules RONJAT, entre les régions de langue d'Oïl et les régions de langue d'Oc. Si le français est aujourd'hui la langue de la France, il n'était à l'origine que le dialecte de l'Île-de-France, un dialecte d'Oïl parmi tant d'autres, mais dont la fortune des rois de France fit peu à peu la langue de tout le pays.

Les dialectes d'Oïl (dont le français) s'opposaient et s'opposent encore aux dialectes d'OC. Issus les uns comme les autres du latin, ils n'en sont pas moins distincts linguistiquement entre eux. C'est pourquoi des savants, comme Jules RONJAT, se sont efforcés de délimiter exactement la frontière géographique de ces deux grands ensembles linguistiques.

C'est cette frontière que nous vous invitons à parcourir. A bicyclette, comme Jules RONJAT. A bicyclette donc, dans la roue de Jules RONJAT !



Blaye



Mont Genèvre
(Hautes Alpes)



BULLETIN D'INSCRIPTION A LA RANDONNEE PERMANENTE : OC/OIL 1058 Km Labellisée 60

Nom : Prénom :

Date de naissance:

Adresse :

N° tél :

e-mail :

Club :

N° Club FFCT :

N° de licence FFCT :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter en son entier.

Je règle mon inscription par chèque à l'ordre du CODEP30 de cyclotourisme FFCT

Fait à.....

Le

Signature



Site CODEP : <http://gard.ffct.org>

Responsable de la randonnée :

Jean-Claude HESSE

1 les Sarments 30390 ARAMON

04 66 57 06 38

codep30@neuf.fr

Tarif d'inscription :

- ◆ Inscription FFCT : 7 € (10 € pour les couples)
- ◆ Non licenciés FFCT : 9 € (12 € pour les couples)
- ◆ Gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans qui doivent être accompagnés

La Médaille incluse dans le prix d'engagement.



REGLEMENT

Article 1 : **Organisé par le CODEP30**, la randonnée permanente La randonnée OC/OIL est longue de 1058 Km

Article 2 : Sont admis les machines et tandems mus par la seule force musculaire.

Article 3 : **Chaque participant est considéré** comme en excursion personnelle. Il doit respecter le code de la route et les arrêtés municipaux. Il doit être couvert par une assurance responsabilité civile.

Article 4 : L'itinéraire décrit ci-joint peut être commencé de n'importe quel lieu de contrôle. Le sens du circuit est au choix du participant. Il n'y a pas de délai pour effectuer la randonnée, mais elle doit être effectuée en une seule fois.

Article 5 : **Chaque contrôle sera validé par** l'apposition d'un tampon humide sur la carte de route. En cas d'impossibilité, le randonneur devra envoyer une carte postale au responsable de la randonnée.

Article 6 : L'homologation est accordée aux participants ayant recueilli tous les contrôles.

Article 7 : Les jeunes de moins de 18 ans doivent être accompagnés.

Article 8 : Le délai d'inscription est de 15 jours (1 mois en été) Pour toute correspondance, prière de joindre une enveloppe timbrée au responsable de la randonnée.

Article 9 : Le fait de participer à cette randonnée implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

RANDONNEE PERMANENTE
LABEL FFCT N° 60

OC/OIL

